



RAPPORT MORAL ANNEE 2017 ACTIONS EN GUINEE

Sur l'année 2017, nous avons continué les actions d'aide au développement qui se poursuivent depuis l'origine de l'association sur la sous-préfecture de KANKALABE, en partenariat avec l'ADK, partenaire local, et de l'Association Feuta Djallon.

Nos actions en Guinée supposent :

- la disponibilité de tous les membres du bureau de l'association qui ~~se consacrent tout au long de l'année à~~ animent les actions en France et qui participent aux réunions mensuelles et aux rencontres informelles qui font vivre l'AKGN ;
- une réflexion, un travail en équipe, en France en lien étroit avec nos partenaires guinéens ;
- des financements que nous octroient nos fidèles soutiens : les collectivités publiques, les partenaires privés et les donateurs.

1- EDUCATION – ACTION « CONSTRUIS MOI UN AVENIR

Il s'agit d'un projet pluriannuel lancé en 2014, qui visait à faire revivre le lycée de Kankalabé pour permettre aux enfants de familles défavorisées qui n'ont pas les moyens d'aller étudier ailleurs, de suivre un enseignement de qualité jusqu'au baccalauréat.

OBJECTIFS :

- à court terme : faire rouvrir le lycée qui avait fermé ses portes à la rentrée scolaire 2013,
- à moyen terme : faire passer et réussir le baccalauréat à des élèves sur Kankalabé pour la première fois de l'histoire du lycée : objectif 2017,
- à long terme : faire du lycée de Kankalabé un lycée rural de référence en Guinée et en faire un moteur pour les élèves des écoles primaires et du collège.

ETAPES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :

- **Sur le plan matériel :**
 - 1^{ère} phase : la rénovation de 2 bâtiments du lycée (qui en comprend 4 avec ceux du collège) : 2014-2015 et installation de nouvelles latrines.
 - 2^{ème} phase : la rénovation d'un 3^{ème} bâtiment (le 4^{ème} en trop mauvais état devait être reconstruit) : 2015.
 - 3^{ème} phase : la rénovation succincte du 4^{ème} bâtiment qui n'aura finalement pas été détruit : 2016.
 - 4^{ème} phase : construction d'un 5^{ème} bâtiment : 2016.
 - 2017 : construction d'un complexe multisport composé de 2 terrains pour les sports dits « de mains » et d'une piste d'athlétisme.
 - Réalisation de nos partenaires : installation photovoltaïque sur le bâtiment de la bibliothèque et réhabilitation du puits qui alimente le Lycée en eau.

Les travaux ont tous été réalisés par une entreprise de construction locale, et ils sont suivis par un ingénieur originaire de Kankalabé, spécialement embauché par l'AKGN.

Les populations participent à l'effort financier à hauteur de 5% du coût total des travaux.

En 2017, les travaux de réalisation d'un complexe sportif ont été engagés et sont en cours de finalisation. Ce complexe est composé d'un terrain de basket-ball, d'un terrain de volley ball, d'un terrain de hand ball et d'une piste d'athlétisme de 220m. Ce complexe est construit dans l'enceinte du lycée, son tracé a eu lieu en présence de la direction du lycée, des autorités locales et de l'ADK. Les travaux sont menés par l'entreprise DAAMA Construction, sous la supervision technique d'un ingénieur originaire de Kankalabé employé par l'AKGN.

Les travaux ont consisté au nettoyage du site, à la fouille pour la maçonnerie en briques pleines, le remblai pour les 3 terrains et la pose du béton. Les équipements (poteaux, panneaux de basket, filets de volley et but de hand) ont également été installés. Fin 2017, il restait à réaliser le remblai de la piste d'athlétisme, la peinture pour la délimitation des terrains et la pose de bancs en ciment.

Le coût total de cette construction est de XXXX

- **Sur le plan pédagogique :**

- mise en place d'un partenariat avec le Lycée St-Sigisbert de Nancy,
- achat de livres scolaires pour les classes de 2nde, de 1^{ère} et de terminale,
- achat de matériel de TP et d'équipement sportif ;
- **Soutien par les ressortissants de Kankalabé établis à Conakry : financement de professeurs contractuels pour renforcer les effectifs dans certaines matières enseignées.**

PRECISIONS SUR CETTE ACTION 4 ANS APRES SON LANCEMENT :

Un collège vétuste, des bâtiments en ruine sans eau ni électricité, des salles de classe sur-fréquentées et des cours non assurés par manque de professeurs dans plusieurs matières... à la rentrée scolaire 2013 le Lycée de Kankalabé avait fermé ses portes.

Résultat : l'absence de toutes perspectives de suivre des études de second degré à Kankalabé pour les enfants d'une sous-préfecture qui compte une population de 20.000 âmes.

L'éducation étant un axe majeur du développement, l'AKGN a décidé de se mobiliser autour du projet de rénovation complète du lycée en sollicitant l'appui de tous les acteurs concernés en France et en Guinée.

SITUATION DES EFFECTIFS DES ELEVES :

OPTION		Total	Filles
7 ème Année	(6ème en France)	103	43
8 ème Année	(5ème)	111	46
9 ème Année	(4ème)	92	37
10 ème Année	(3ème)	67	30
11ème Sciences Sociales	(seconde)	17	6
12ème Sciences Sociales	(1ère)	13	6
12ème Sciences Maths		6	0
Terminales Sciences Maths		12	3
Terminales Sciences Sociales		15	5
		436	176

On voit donc qu'il y a 27 élèves qui devraient normalement se présenter au bac en juillet 2018, 67 élèves devant de leur côté présenter le brevet et pouvant donc prétendre à intégrer le Lycée l'an prochain.

Sur l'année 2017, tout a été mis en œuvre pour que Kankalabé compte ses premiers bacheliers. Les épreuves ont été organisées du 7 au 11 juillet 2017 à Dalaba.

5 lycéens ont été reçus à l'examen du baccalauréat. L'AKGN se réjouit de ces 5 premiers bacheliers du lycée de Kankalabé, néanmoins, dans un souci d'amélioration, l'AKGN souhaite continuer à accompagner les terminales jusqu'au baccalauréat et renforcer le niveau des élèves en organisant du soutien scolaire.

Il est d'ores et déjà prévu d'envoyer en mission un groupe d'étudiants de l'IUP Finances pour assurer du soutien scolaire auprès des lycéens, en espérant garantir une meilleure réussite au baccalauréat.

Concernant les professeurs, les Ressortissants de Kankalabé vivant dans les grandes villes ou à l'étranger, ont renouvelé leur soutien en finançant intégralement la rémunération de professeurs contractuels depuis 2014. A la rentrée 2017-2018, 8 professeurs titulaires ont été affectés.

L'AKGN a fourni à la bibliothèque un lot d'ouvrages scolaires et des ordinateurs (7 ordinateurs fixes et 4 portables).

2- MICRO CREDIT

Le projet micro-crédit est né en 2008 à Kankalabé et il a été mis effectivement en place courant 2009.

OBJECTIFS :

- développement de l'économie locale,
- amélioration des conditions de vie,
- autonomie des partenaires locaux qui gèrent les fonds prêtés.
- Le micro-crédit met à la disposition de petits acteurs économiques locaux des sommes d'argent leur permettant de développer leurs activités agricoles, artisanales et commerciales.

MOYENS :

- moyens cumulés depuis la création du micro-crédit à fin 2016 : 15.000 € environ ;
- moyens octroyés en 2016 : 2.500 €.

Le point fort du micro-crédit est qu'il s'auto alimente et s'auto finance par les remboursements des sommes prêtées et les intérêts produits. Il s'amplifie d'année en année par de nouvelles dotations complémentaires versées par l'AKGN.

Sur l'année 2017, le programme du micro-crédit s'est poursuivi : il s'est agi du suivi des remboursements des anciens prêts et de l'octroi de nouveaux prêts.

30 artisans/entrepreneurs ont pu bénéficier d'un micro-crédit, afin de mener à bien leur projet dans le petit commerce et les activités agricoles. Ces bénéficiaires sont associés dans dix groupes solidaires de trois personnes et exerçant des activités économiques identiques ou presque.

L'AKGN tient à souligner le projet mené par notre partenaire Cellou, guide de Fouta Trekking, qui a sollicité un micro-crédit pour pouvoir acheter un véhicule et développer une activité de location de voiture. Cette activité a rapidement porté ses fruits et a permis à Cellou de remboursement par anticipation son emprunt.

Dans ces conditions, pour que le microcrédit puisse subsister, il est essentiel que les groupes d'emprunteurs remboursent scrupuleusement les sommes qui leur sont prêtées, ce à quoi l'AKGN veille.

En conclusion sur cette action, le micro-crédit est toujours porteur de gros espoirs en termes d'aide au développement car il est un pas important pour la prise d'autonomie, tant des personnes qui travaillent sur place pour faire fonctionner le système, que pour les artisans, agriculteurs, petits commerçants qui bénéficient des soutiens financiers.

3- SANTE DURABLE

L'AKGN appuie depuis plusieurs années les missions de prévention permettant de garantir une santé durable sur Kankalabé. Pour cela, l'association participe à la rémunération de personnel de santé sur le centre de santé de Kankalabé Centre et dans 4 des 6 postes de santé installés dans les districts de la sous-préfecture.

Par application d'une convention « pour la Santé durable » élaborée avec les responsables locaux en 2011, l'AKGN poursuit son soutien en participant à hauteur de 50% au financement des salaires des chefs de poste de N'Dantaba, Kouffa, Thioro et Gobiré, ce qui représente un total d'environ 1.100 € par an. Les communautés villageoises de ces districts assurent le complément des autres 50%.

L'AKGN verse indépendamment de la convention toujours au centre de santé les salaires du gardien, du responsable du point de vente et de la matrone, soit pour un total de 500 € par an.

Nous portons également dans le financement de cette action, 30% de la rémunération de notre coordinateur M. Mamadou Saïdou II BALDE soit un montant de 400 €.

Le solde de sa rémunération est assuré sur le fonctionnement du micro-crédit ~~70% restant de son salaire sont autofinancés sur les produits générés par le micro-crédit.~~

Au total donc, le budget dédié à la santé durable a représenté un montant de 3.200 € en 2017.

Depuis 2 ans, la collaboration est figée suite au constat d'une mauvaise gestion du centre de santé de Kankalabé faite en 2015, tant dans le domaine de l'organisation générale que de l'hygiène, et de la régulation des stocks.

L'AKGN a rédigé en son temps un rapport circonstancié à l'attention des directeurs régional et préfectoral de la santé, au Sous-Préfet, au Maire, à l'ACAUPE et à la Présidente du COSAH. Ce rapport est resté sans réponse de la part des autorités.

Pour rappel, ce rapport faisait état de la situation : les locaux sont sales et envahis de cartons entreposés partout ; la salle de consultation prénatale regorge de cartons de matériels de soins stériles, de médicaments, éventrés, écrasés laissés en vrac ; les salles de soins et d'accouchement laissé en l'état suite à un soin avec des produits pharmaceutiques usagés restés en plan ; l'armoire à pharmacie n'est pas rangée, les vaccins dans le réfrigérateur sont périmés, l'affichage de l'activité dans la salle commune n'est pas actualisé, les derniers chiffres enregistrés datent de 2014, etc...

Cette situation est inacceptable et dangereuse pour les patients pour la prévention des infections et la qualité du travail du personnel affecté, sous la responsabilité du chef de centre, n'est pas satisfaisante. Le manque de compétence du chef du centre de santé perdure depuis plusieurs années, malgré des recommandations faites lors de chacune de nos missions annuelles à Kankalabé.

Toutefois, l'AKGN a maintenu sa contribution à la rémunération des personnels de santé exerçant au centre de santé et dans les postes de santé des districts de Kankalabé. L'association poursuit son soutien par l'apport de matériels de soin que nous réservons aux postes de santé, relais du centre de santé dans les districts.

En 2017, quelques changements ont opéré. L'Equipe médicale a évolué :

- le chef de poste de N'Dantaba a été remplacé,
- à Gobiré, l'état a recruté un nouveau chef de poste salarié de la fonction publique,
- le chef du centre de Kankalabé a quitté ses fonctions et l'Etat a muté 5 agents dont un médecin, 2 infirmiers, un ATS, un biologiste et une sage-femme. A noter que le médecin n'a jusque-là pas rejoint son poste.

Face à ces évolutions, l'AKGN va revoir son budget affecté à la Santé.

Projet CEMAK

Porté par le Docteur Alpha Oumar BALDE, médecin originaire de Kankalabé avec lequel nous avons mené de nombreuses missions sur la santé préventive.

Il s'agit du projet de création à Kankalabé, d'un centre mère-enfants, doté de 2 médecins.

C'est une occasion inespérée de disposer enfin de médecins dont a toujours été privée la sous-préfecture de Kankalabé

Pour cette raison nous avons souhaité appuyer financièrement cette initiative du docteur Alpha Oumar BALDE, qui a pris la décision de s'installer à Kankalabé, en revenant avec toute sa famille au village natal, après avoir travaillé de longues années à MAMOU la métropole locale. L'AKGN a donc décidé l'octroi d'une subvention complétant le financement du coût de l'installation, d'un montant de 2.000 €.

4- ACCES DURABLE A L'EAU POTABLE

L'eau est un problème majeur en Guinée où de nombreux hameaux sont dépourvus de toute source proche. A Kankalabé, les équipements publics sont loin d'être suffisants pour alimenter correctement l'ensemble de la population.

Après avoir financé sur les dernières années la réparation des pompes équipant le tiers des 50 forages de la sous-préfecture de Kankalabé et contribué à la mise en place d'une mutualisation des fonds entre les différents districts permettant de garantir la pérennité des ouvrages, nous avons identifié puis décidé en 2014 le financement de travaux de réhabilitation de 11 puits simples d'importance stratégique, parce que situés dans des hameaux éloignés de tout forage de grand diamètre.

En 2015, nous avons poursuivi ce travail de fourmis au combien utile à la vie quotidienne des personnes qui vivent dans des hameaux éloignés des forages. 2 puits ont été réhabilités dans les districts de N'Dantaba et Diawleko.

En 2016, nous avons finalisé le paiement de la réhabilitation de 2 puits de Diawleko.

L'intérêt de ces opérations pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations défavorisées ne fait pas débat. Nous sommes fiers de ces réalisations et de l'amélioration des conditions de vie quotidiennes de plusieurs centaines de personnes depuis 2014. En outre, nous sommes également particulièrement satisfaits de nous appuyer sur des professionnels locaux pour la réalisation des travaux. Ils montrent à cette occasion leur savoir-faire, leur sérieux et leur implication dans l'amélioration des conditions de vie à Kankalabé. Donner du travail aux entreprises locales est également le moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des familles des entrepreneurs et de leurs salariés.

Par ailleurs, la mutualisation des points d'eau engagée depuis 2011 pour la prise en charge de la maintenance de ceux-ci, a continué son cours normal en 2017. Au total, 30 contributions ont été enregistrées dont 7 pour 2017 et 23 arriérées, soit un total de 3.000.000 GNF mobilisés en 2017.

Pendant l'année, 4 pompes ont été réparées sur le fonds de la mutuelle.

Il faut signaler qu'à partir de l'année 2018, la mutuelle sera remplacée par le Service Public de l'Eau, structure chargée désormais de gérer l'ensemble du système d'approvisionnement public de l'eau dans la nouvelle politique du SNAPE. Notre prochaine mission nous permettra d'évaluer la nouvelle organisation mise en place.

5- REBOISEMENT

Les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que, comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous-préfecture de Kankalabé se dégrade progressivement, victime notamment de l'écobuage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues, autrefois boisées, en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.

C'est en 2012 que les premières actions concrètes ont pu être lancées avec le soutien du partenaire FILOR Avocats, qui compense ses émissions de CO₂ dans le cadre de sa politique d'Eco développement. FILOR Avocats a poursuivi son soutien aux actions de reboisement à Kankalabé tous les ans depuis 2012.

A Kankalabé, les reboisements sont utiles à plus d'un titre :

- a) à court terme, ils permettent aux membres de l'Union des groupements de planteurs de se former à la sylviculture car des formations de base ont été mises en place en préalable à l'opération. Ils procurent par ailleurs une activité aux membres des groupements ;
- b) au niveau de la gestion, l'Union a négocié avec les propriétaires terriens et a signé des conventions de mise à disposition des terrains sur une période de 30 ans, en contrepartie de l'attribution de 10% des produits de l'exploitation au propriétaire ;

- c) à moyen et long terme, les arbres à croissance rapide vont avoir une utilité environnementale et économique. Au plan écologique, ils vont végétaliser des terrains nus et très pauvres. Au plan économique, les arbres doivent relancer l'activité des scieurs, des bûcherons et, d'une manière générale, de toute l'activité qui tourne autour du bois.

En 2017, l'union des groupements de planteurs de Kankalabé a réalisé 3 pépinières d'essences forestières. Dans l'ensemble des pépinières, 26.800 plants ont été produits.

7 ha de nouvelles plantations ont été réalisés grâce au financement renouvelé du partenaire Filor Avocats de 4.500 €.

Par ailleurs, les anciennes plantations ont été entretenues, notamment avec le remplacement de plans perdus au niveau de 5 ha.

L'AKGN se réjouit de la forte implication des membres de l'Union des groupements des planteurs.

L'AKGN a évoqué lors de sa mission sur place le projet de mission de compensation des émissions de CO2 par un ingénieur environnemental, pour valoriser les opérations de reboisement. Ce projet a bien été accueilli à Kankalabé et un projet de convention a même été rédigé.

L'aboutissement serait de donner aux Entreprises occidentales qui souhaitent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, des certificats qui leur garantissent la réalisation des reboisements selon des normes qui donnent toute lisibilité de chaque opération réalisée. L'entreprise voulant compenser ses émissions aurait une traçabilité des reboisements qu'elle a financé, une garantie sur la variété et la qualité environnementale des essences d'arbres replantés et sur la pérennité de chaque programme.

Il en résulterait pour les familles de planteurs une ressource pérenne.

Ces familles bénéficieraient dans le cadre de cette certification, de campagnes d'alphabétisation, sachant que 95% des planteurs de Kankalabé n'ont pas eu accès à l'éducation.

Les reboisements certifiés auraient enfin des retombées pour la sous-préfecture qui lutterait ainsi de la meilleure façon contre la désertification et qui préserverait l'environnement et le cadre de vie de la population.

6- PARRAINAGES D'ENFANTS A DALABA

Cette action n'est pas menée à Kankalabé mais dans la préfecture de Dalaba. Depuis plusieurs années, l'AKGN poursuit son action de parrainage grâce à des engagements pris par des parrains, d'apporter une contribution pérenne, pour garantir la scolarité complète d'enfants dont les familles ont de graves difficultés financières.

Lors de la mission 2017, l'AKGN a rendu visite à Sœur Célestine qui a fait un bilan succinct de l'école : 40 enseignants pour plus de 1 000 élèves de la maternelle au collège.

Les enfants parrainés par les adhérents de notre association, par l'association Souches et par l'Ecole Saint-Pierre de Nancy (opération « bol de riz »), sont au nombre de : 29, dont 10 filles, répartis comme suit : 7 au CP, 5 au CE1, 8 au CE2, 5 au CM1 et 4 au CM2.

16 enfants sont au collège dont 10 filles.

Les parrains s'engagent à verser durant la période des études des enfants défavorisés scolarisés, des montants annuels qui s'élèvent actuellement à 40 € pour un élève du primaire et à 60 € pour un élève du secondaire. Ces montants couvrent les frais généraux de scolarité.

Les frais de scolarité augmentant chaque année, la Sœur Célestine a laissé entendre que les montants des parrainages ne sont pas suffisants, il faudrait les augmenter (une augmentation de 30 € par an pour chaque niveau soit 70 € en primaire et 90 € pour le secondaire a été évoquée). C'est une forte hausse liée notamment à l'augmentation du salaire des enseignants.

L'AKGN n'a pas souhaité revaloriser les montants des parrainages en 2017 et l'association a prélever sur ses fonds propres pour compléter la dotation par enfant. Toutefois l'augmentation du coût des parrainages est à l'ordre du jour pour l'année 2018.

7- MISSION EN GUINEE

Mission du 22 avril au 1^{er} mai par le Président de l'AKGN

La mission a été découpée comme suit : 1 jour à Conakry, 2 jours à Mamou, 1 jour à Dalaba et 4 jours à Kankalabé. Ce séjour a permis de rencontrer un certain nombre de personnalités dont les ressortissants de Kankalabé à Conakry, le directeur et les professeurs de l'école nationale des eaux et forêts (Enatef), l'Inspecteur Régional de l'Education (IRE) et le directeur préfectoral de l'Education, le directeur préfectoral de la santé et bien sûr, le Dr Alpha Oumar Baldé (le promoteur du projet CEMAK), ainsi que Sœur Célestine et Nadine Bari.

Sur place, ont été remis les livres et les équipements sportifs (tenues et ballons de volley, de hand et de basket) ramenés de France de la part des partenaires, des lycéens de seconde de Saint-Sigisbert, du SLUC et du FC Metz.

3 ordinateurs fixes ont été achetés sur place à Conakry grâce au concours de notre ami guinéen Alpha DIALLO, ingénieur informatique aux Pays-Bas. Ce matériel a bien été acheminé jusqu'au collège-lycée de Kankalabé.

La mission a été courte mais riche et a permis un point de situation avec chacun de nos interlocuteurs et partenaires. Il faudra retenir en particulier, la rencontre avec l'IRE, qui a permis de rappeler son engagement sur la nomination des professeurs, et celle avec le directeur préfectoral de la santé, avec l'annonce de la nomination de 6 personnes, dont un médecin au centre de santé de Kankalabé.

Le bilan largement positif de nos actions pour le Lycée au cours de ces dernières années ne doit pas masquer les quelques points négatifs qui ont été identifiés, tels : la propreté de l'établissement, la discipline au quotidien et le respect des horaires ou la motivation des familles à l'enseignement des enfants.

Dans le cadre de notre partenariat pour le renouveau du Lycée, nous ne négligeons pas cet environnement général qui doit être propice à un enseignement de qualité.

Pour conclure sur une note positive, fort est de constater la grande émulation des lycéens de terminale dans la préparation du bac, avec la fierté d'être dans ce lycée et la grande joie de la perspective du terrain de sport et de l'enseignement du sport, et de l'organisation de tournois sportifs.

8- AUTRES ACTIVITES

~~En marge de ces activités ordinaires, nous avons été informés par notre partenaire l'association ADK de la conception et de la mise en œuvre d'un programme d'assainissement du centre ville de Kankalabé, avec les acteurs locaux et l'appui de l'autorité sous-préfectorale.~~

~~Ce projet a permis l'aménagement d'un dépotoir d'ordures, la mise en place de poubelles publiques, la mise à disposition d'outils de collecte d'ordures (balais, brouettes, pelles, râteaux...), ainsi que la réalisation de séances de sensibilisation des usagers sur l'assainissement. Un calendrier d'assainissement du centre ville est défini avec un passage hebdomadaire.~~

~~Je propose de ne pas évoquer ce point sur lequel l'AKGN n'est pas intervenu à ce stade~~

Remerciements..:

En Guinée, l'AKGN remercie particulièrement M El hadj Amadou Diallo pour son aide notamment dans les transactions financières et dans l'organisation des réunions avec les ressortissants de Kankalabé à Conakry ; Mamadou Saïdou Baldé le salarié coordinateur sur place des actions de l'AKGN à Kankalabé pour le suivi de toutes nos missions sur place et son travail inlassable.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre coordinateur a été élu en février 2018 vice-maire de Kankalabé ce qui va permettre de faciliter les liens entre notre association et la municipalité et donc nos actions.

Pour l'intendance, nous avons la chance de travailler avec l'organisation de tourisme solidaire « Fouta Trekking ».

Son dirigeant Cellou Bah, nous accompagne dans nos missions et sa connaissance du terrain est un atout indéniable pour nous.

Malgré l'adversité, les troubles politiques, Ebola, l'état des routes et des infrastructures, une vie quotidienne où la moindre opération de la vie courante peut devenir compliquée, nos amis de Fouta Trekking font un travail remarquable pour développer un tourisme authentique quoiqu'encore confidentiel en Guinée. Ils mettent en valeur les sites touristiques de la région du Fouta Djalon, créent une animation locale et donnent du travail dans les hameaux les plus reculés présentant un attrait pour le marcheur européen.

Dans nos missions, Fouta Trekking s'occupe de trouver un véhicule disponible le jour J. Cellou ou son adjoint Bouba facilitent grandement toutes les petites opérations qui vont du change d'argent sur place, à l'achat de nourriture, l'identification des lieux de halte, la traduction lorsque c'est nécessaire, la préparation des rencontres avec les différents interlocuteurs au cours des trajets, l'utilisation d'un réseau de connaissances qui permet de toujours trouver ce dont nous avons besoin sans que cela ne devienne un parcours du combattant. En prime, le sourire, l'humour la bonne humeur et l'implication dans la volonté de faire avancer les choses avec nous, font de Cellou, Bouba et de l'association Fouta Trekking des partenaires précieux.

L'AKGN tient également à remercier Nadine Bari pour son accueil et le soutien indéfectible malgré ses nombreux engagements pour l'association Guinée Solidarité qu'elle préside ; Frédéric Briegel, dirigeant d'entreprise à Conakry, pour son aide précieuse dans les transactions bancaires toujours très difficiles en Guinée.

Pour les actions dans le domaine de la santé, nous pouvons toujours compter sur l'aide du professeur Baldé, ancien président de l'ordre des médecins de Guinée, celle du docteur Barry, ainsi que celle du docteur Alpha Oumar Baldé.

En France, nous remercions tout particulièrement :

- les collectivités publiques : Conseil Régional Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, Ville de Nancy pour leur aide essentielle à la réalisation des travaux sur le lycée. Nous saluons également le dévouement des permanents qui nous assistent avec patience dans l'analyse des demandes de subventions ;
- la paroisse Saint-Sébastien pour l'organisation de la brocante annuelle ;
- la société FILOR Avocats pour son soutien des actions reboisements depuis 2012 et son appui précieux pour la réalisation des travaux du lycée et les entreprises qui nous donnent du matériel ;
- les nombreux donateurs, les adhérents, les bénévoles,

A vous tous MERCI

Nancy, le 22 mars 2018
Pour l'AKGN
F. BRANCALEONI

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;

Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;

Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989

Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 201